



SYNTHÈSE ET EXTRAITS

BOUTIN, A., P.M. VALIQUETTE, R. PELLETIER ET G. LEPAGE. 2010. **ÉTUDE DE LA PERTINENCE ÉCOLOGIQUE DE PROTÉGER LES ÎLES SAINT-JOSEPH, AUX VACHES ET SAINT-PIERRE DE L'ARCHIPEL SAINT-FRANÇOIS**. Rapport présenté à Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille Îles. Éco-Nature, Laval, Québec. 97 p.

L'étude réalisée par Éco-Nature consiste en l'évaluation de la pertinence écologique de conserver et de mettre en valeur les trois grandes îles de l'archipel Saint-François. Pour soutenir cette évaluation, une mise à jour de l'inventaire des espèces animales et végétales a également été réalisée. Ces travaux ont été menés entre 2009 et 2010 grâce à une subvention du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) dans le cadre du programme *Partenaires pour la nature*. En cette année internationale de la biodiversité décrétée par les Nations Unies, les conclusions de cette étude viennent appuyer l'organisme *Sauvons nos trois grandes îles* dans ses efforts pour obtenir la protection des îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre.

Ces trois grandes îles forment un écosystème de 196 hectares, soit le plus grand espace encore naturel sur la rivière des Mille Îles. Situées à Laval, dans la partie est de la rivière, elles subissent de grandes pressions de développement immobilier.

Cette étude permet d'établir la valeur écologique des îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre en établissant leurs caractéristiques et, plus particulièrement, en effectuant le recensement des espèces animales et végétales rares, menacées et vulnérables. Ce constat est essentiel afin d'éclairer la prise de décision concernant l'avenir des îles.

« **Vestiges des paysages d'autrefois, cet assemblage de boisés, d'îles, de rives, de baies, de marais, de marécages et d'herbiers représente un élément unique dans le paysage urbain de la Communauté Métropolitaine de Montréal** ». La diversité et l'interrelation entre les milieux terrestres, humides et aquatiques offrent des refuges à une variété d'espèces animales et végétales qui dépendent de la présence de milieux particuliers ou de l'agencement de différents milieux interreliés. Ce secteur de la rivière des Mille Îles couvre 5 kilomètres de zones d'eaux calmes et d'eaux vives. Le contexte insulaire de ces espaces les a en partie protégés de l'urbanisation et de la prolifération d'espèces envahissantes. « **Les trois grandes îles de cet archipel possèdent une diversité végétale impressionnante avec des écosystèmes forestiers exceptionnels et des peuplements rares à l'échelle de la province. Elles offrent une grande variété d'habitats qui supportent une flore et une faune riches et diversifiées comprenant de nombreuses espèces rares ou en péril** ».

Île Saint-Joseph

Elle « **représente un habitat de prédilection pour les reptiles et les oiseaux** ». Avec ses 36 hectares, elle est la deuxième plus grande île de l'archipel Saint-François. Le développement y est faible et le pont de bois qui la relie à Laval dessert huit résidences privées. L'île porte encore les marques d'un camping qui témoigne de l'usage récréatif historique de la rivière des Mille Îles. Le vaste milieu humide de 16 ha, qui représente 40 % de la superficie de l'île, ainsi que les friches et les rives boisées, permettent à plusieurs espèces d'y subsister.

On y retrouve trois espèces de tortues, dont la tortue géographique (espèce désignée vulnérable au Québec et préoccupante au Canada). Le fond de la rivière des Mille Îles est le seul lieu de rassemblement confirmé au Québec pour l'hibernation de cette espèce. On a observé jusqu'à 65 individus y émerger au printemps. La destruction ou la perturbation de cet habitat unique pourrait être catastrophique pour la survie de l'espèce. On y retrouve également quatre espèces de couleuvres dont la couleuvre brune (espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec), ainsi que quatre espèces d'amphibiens, dont la rainette versicolore. Cent soixante-sept espèces d'oiseaux y ont été observées, dont huit sont en situation précaire, tel le pygargue à tête blanche et le hibou des marais. De nombreux oiseaux pêcheurs, ainsi qu'une variété d'échassiers, de canards plongeurs et barboteurs utilisent cette île. L'archipel Saint-François est de plus une halte migratoire importante pour des milliers d'oiseaux dont le garrot d'Islande (espèce désignée préoccupante au Canada et vulnérable au Québec). Les habitats ouverts du centre de l'île constituent une aire d'alimentation, alors que les couverts boisés offrent des refuges à de nombreux mammifères, dont la martre d'Amérique, disparue ou très rarement observée dans les provinces maritimes et en Ontario. On y observe également 158 espèces floristiques, dont trois espèces sont considérées en péril au Québec ou au Canada (lycope de Virginie, noyer cendré, renouée faux-poivre-d'eau) et deux autres espèces y sont d'intérêt (barbon à balais, physostégie de Virginie). On y retrouve de plus l'asclépiade, la seule plante hôte dont dépend le papillon monarque pour la ponte de ses œufs (espèce de papillon dont la situation est jugée préoccupante au Canada).

Île aux Vaches

Elle « **se distingue par l'abondance et la variété des amphibiens qui s'y trouvent et par la présence de grands mammifères** ». Cette île de 141 hectares est la plus grande de l'archipel. Elle est traversée, dans son axe nord-sud, par une emprise hydro-électrique de 300 mètres qui y forme un corridor faunique. L'île aux Vaches porte les traces de son passé agricole par la présence de bâtiments de ferme et d'une habitation encore occupée en permanence, accessibles exclusivement par l'eau. L'île offre des habitats très diversifiés, tels des milieux ouverts, semi-ouverts, des zones arbustives et des couverts d'arbres matures localisés aux limites des anciens champs de culture.

Sept espèces d'amphibiens ont été identifiées sur l'île aux Vaches. Les grenouilles, rainettes et crapauds y sont abondants. La présence d'amphibiens est un indicateur de la qualité de l'environnement. L'île est également la seule à offrir les habitats distinctifs pour abriter deux espèces de salamandres : une espèce rare en milieu plus urbain qui est associée aux ruisseaux, et une seconde vivant dans les milieux forestiers humides. L'île aux Vaches offre également l'espace vital nécessaire pour la subsistance de grands mammifères tels le cerf de Virginie, le coyote et le lapin à queue blanche. Les friches de cette île servent d'aires d'alimentation à plusieurs espèces d'oiseaux dont l'aigle royal (espèce vulnérable), et de lieux de reproduction pour la bécasse d'Amérique et la perdrix grise, qui peuvent trouver refuge dans les boisés avoisinants. Une érablière de 14,5 ha de plus de 90 ans y est également observée. À ce jour, ce peuplement forestier est considéré comme la plus grande étendue d'érable noir au Québec. On y retrouve aussi le noyer cendré qui est en voie de disparition au Canada. Cent cinquante-huit espèces végétales ont été inventoriées sur cette île, dont plusieurs sont en péril, menacées, vulnérables ou d'intérêt, telle la lézardelle penchée qui forme la plus importante colonie de cette espèce au Québec.

Île Saint-Pierre

Cette île « **offre des habitats supplémentaires aux grands mammifères et aux oiseaux et constitue également un potentiel intéressant pour la faune ichtyologique** ». D'une superficie de 18,2 ha, l'île est visible à l'ouest du pont Mathieu de l'autoroute 25. Cette île communique avec l'île aux Vaches par l'enrochement d'une étroite traverse. Aucune résidence n'y est présente et elle n'est accessible que par voie navigable. Les rives y sont abruptes, les talus pouvant atteindre jusqu'à 2 mètres de hauteur par endroits.

Le passé agricole de l'île Saint-Pierre est encore perceptible. Les champs abandonnés du plateau central sont principalement occupés par des friches herbacées et offrent des habitats propices aux grands mammifères qui peuvent circuler librement entre l'île aux Vaches et l'île Saint-Pierre. Les

rives sont stabilisées par une bande boisée d'environ 5 à 10 mètres. On y a dénombré 64 espèces végétales, dont le bouleau à papier et le fraisier des bois (absents sur les deux autres grandes îles). On y retrouve également le noyer cendré et le caryer ovale, deux espèces en péril. Le grand nombre d'îlots et de monticules émergents à proximité de l'île Saint-Pierre offre des aires de repos aux oiseaux migrateurs et des lieux de rassemblement à la sauvagine.

On y a de plus répertorié 67 espèces de poissons. La diversité des habitats aquatiques et l'amélioration de la qualité de l'eau sont de plus favorables à l'établissement et au maintien d'une faune ichthyologique intéressante. En effet, l'île est identifiée comme un habitat potentiel pour le dard de sable, un petit poisson menacé au Québec qui a été localisé dans deux sites. Une frayère à chevalier a été découverte dans l'archipel.

Valeur écologique des trois grandes îles

Le rapport publié aujourd'hui permet de qualifier la richesse biologique des îles. La rivière des Mille Îles constitue un corridor faunique de déplacements est-ouest. **« À l'échelle de la province, l'archipel Saint-François abrite une grande proportion de la biodiversité animale du Québec »**. On y observe 44 % des reptiles, 36 % des amphibiens, 31 % des oiseaux, 25 % de la faune vertébrée, 21 % des mammifères et 9 % des poissons. Cette biodiversité insoupçonnée est ainsi constituée de 221 espèces animales (sans compter les populations de poissons, de petits mammifères et d'invertébrés qui n'ont pas fait l'objet de relevés spécifiques dans le cadre de cette étude) et de 245 espèces végétales, dont 14 en péril.

La valeur écologique des trois grandes îles a été déterminée en s'inspirant de la démarche, développée en 2007 par Genivar, qui s'appuie sur la pondération de 26 critères. **« À la lumière des connaissances actuelles, il est possible d'affirmer que les îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre possèdent une valeur écologique élevée »**. Cette valeur élevée ne peut être préservée qu'à la condition de protéger les îles de la perturbation ou de la destruction de leurs milieux naturels. **« Dans un contexte de développement urbain, la grande superficie des habitats naturels, jumelée à la présence d'un corridor faunique majeur, confirment la valeur écologique des îles de l'archipel Saint-François. Le potentiel de conservation a été reconnu à maintes reprises au cours des dernières décennies et semble encore plus important à ce jour »**. (ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1984 et 1985; Canards illimités, 1987; COBBIR 1990).

Conclusion et recommandations

« Considérant d'une part, les besoins évidents en matière de conservation et de protection de la flore, de la faune et des habitats dans la grande région montréalaise et, d'autre part, la valeur écologique des trois grandes îles de l'archipel Saint-François, il est possible d'affirmer que ce secteur possède un potentiel intéressant pour la conservation ». Afin d'apprécier la valeur des espaces des trois grandes îles, mentionnons que sur l'île de Montréal 11 des 17 grands parcs ont une superficie inférieure à 100 hectares. L'apport des trois grandes îles, avec leurs 196 hectares, présente un intérêt certain en raison de la rareté des grands milieux naturels encore existant sur la rivière des Mille Îles. Effectivement, on estime que seulement de 19 à 39 % des espaces de la région de Montréal et des rives de la plaine du haut Saint-Laurent, sont encore indemnes.

Pour toutes les raisons invoquées, les auteurs du rapport recommandent **« que les autorités compétentes en matière de conservation de milieux naturels accordent aux îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre un statut de protection adéquat dans les plus brefs délais »**.

Source : *Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille Îles* (juillet 2010)